

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 7 mars 2014 approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique

NOR : INTD1321761A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 7 mars 2014, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) et au titre de l'association reconnue d'utilité publique dite « Association pour la lutte contre le psoriasis » (APLCP), dont le siège est à Paris et qui s'intitulera désormais « France Psoriasis ».

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.